

RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



Communiqué de presse

Budget : la bataille continue

La mobilisation des travailleuses et des travailleurs et le débat parlementaire ont permis de supprimer de nombreuses horreurs du budget de la sécurité sociale (PLFSS) et notamment :

- La suppression de deux jours fériés (plan Bayrou)
- La désindexation des pensions de retraite jusqu'en 2030
- Le gel des prestations sociales, qui augmenteront donc de 1,4%
- Le doublement des franchises et participations médicales
- La taxation des activités sociales et culturelles
- La taxation des apprenti·es faisant baisser leur rémunération
- L'essentiel de la réforme de l'assurance chômage et des 4 milliards de coupes que le gouvernement voulait imposer aux privé·es d'emploi et aux précaires.
- La limitation des affectations de longue durée (ALD)

L'application de la réforme des retraites a été décalée d'un an et les générations nées entre 1965 et 1969 partiront 3 mois plus tôt. Nous nous félicitons que les député·es aient voté (encore) le principe de l'abrogation de la réforme des retraites 2023 et que cette volonté d'abrogation figure dans l'annexe du PLFSS. Ceci confirme que l'abrogation de la réforme des retraites est inéluctable.

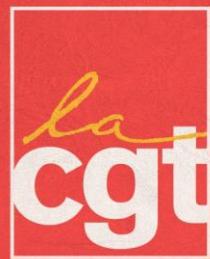
Des mesures positives (mais limitées) ont été gagnées :

- Des élections pour la Sécurité sociale des autrices et auteurs
- Un congé de naissance de deux mois à partir du 1er juillet 2026
- Un petit mieux (1%) pour la retraite des femmes ayant eu des enfants

Cependant, il reste de nombreux problèmes dans le budget adopté et la bataille continue, notamment sur :

- **Le budget des hôpitaux qui, s'il a été augmenté de 4 Mds, reste insuffisant.** Si le budget reste en l'état, des milliers de lits risquent à nouveau de fermer. Nous exigeons la mise en place un dispositif de défaisance de la dette des hôpitaux et d'un collectif budgétaire pour augmenter leurs moyens dès 2026
- **La tarification à l'acte (déjà catastrophique pour les hôpitaux) étendue au médico-social**

RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



- **La taxation des mutuelles et complémentaires.** Nous interpellons les parlementaires car cela se traduira forcément par des augmentations de tarifs pour les salarié·es et les retraité·es
- **La limitation des arrêts maladie à 1 mois** (15 jours dans le projet initial)

La CGT restera très vigilante sur les textes réglementaires, notamment sur :

- **L'indexation du RSA et la prime de Noël 2026** qui doit être maintenue pour l'ensemble des bénéficiaires, comme s'y est engagé le ministre du travail
- **Le panier de soin et le remboursement des cures thermales.** Les déremboursements comme le souhaite la ministre de la Santé constitueraient à la fois un recul pour les malades et une menace pour les 20 000 emplois du secteur
- **L'aide médicale d'Etat** pour laquelle nous nous opposerons à toute régression stigmatisant encore une fois les personnes étrangères.
- **La baisse potentielle des allocations familiales pour les parents des enfants de 14 à 18 ans**

Nous regrettons que le patronat, le gouvernement et les partis du socle commun aient empêché l'augmentation des recettes de la sécurité sociale en refusant de remettre entièrement en cause les 80 Md d'exonérations des cotisations sociales qui constituent des effets d'aubaine et des trappes à bas salaires.

L'Assemblée nationale doit maintenant débattre et voter le projet de loi de finances. **La CGT appelle les député·es à le modifier en profondeur pour supprimer les nombreuses mesures d'austérité, augmenter les moyens des services publics, des associations et des collectivités et le salaire des fonctionnaires.** Alors que les inégalités explosent, il y a urgence à mettre enfin à l'ordre du jour la justice fiscale !

Alors que le patronat veut imposer l'austérité salariale lors des NAO, la CGT appelle ses syndicats à multiplier les mobilisations pour gagner des augmentations et empêcher que 2026 ne devienne une année noire pour les salaires !

Montreuil, le 10 décembre 2025